

REUNION DU 18 AVRIL 1983 A LA MEMOIRE  
DE MONSIEUR ACHILLE PERETTI.

A la suite du décès de Monsieur Achille PERETTI survenu le 14 avril 1983, le Président du Conseil constitutionnel réunit le 18 avril à 9 h 45 les membres du Conseil présents, avant leur départ pour la cérémonie funéraire.

Monsieur le Président évoque la mémoire de Monsieur Achille PERETTI, puis après avoir donné la parole à Monsieur Louis JOXE doyen du Conseil constitutionnel, il lève la séance à 10 heures invitant les membres du Conseil à se rendre avec lui à la cérémonie prévue à 11 heures à Neuilly sur Seine.